



Arrêté du 27 décembre 2011 portant création de la spécialité « gestion-administration »

publié le 19/02/2012

Descriptif :

Il est créé la spécialité « gestion-administration » du baccalauréat professionnel dont la définition et les conditions de délivrance sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

La seconde professionnelle de cette spécialité est rattachée au champ professionnel Métiers des services administratifs.

JORF n°0011 du 13 janvier 2012 page 635

texte n° 29

Arrêté du 27 décembre 2011 portant **création de la spécialité « gestion-administration » du baccalauréat professionnel** et fixant ses modalités de délivrance.

Tous les **travaux en cours** concernant le baccalauréat gestion-administration se trouvent sur l'intranet académique. Une fois identifié, cliquer sur la deuxième icône "espaces collaboratifs" puis sur "accéder aux espaces collaboratifs"

► https://www.intra.ac-poitiers.fr/96868107/0/fiche___pagelibre/&RH=

Documents joints



[JORF n°0011 du 13 janvier 2012](#) (PDF de 75.1 ko)



[JORF n°0011 du 13 janvier 2012](#) (Word de 35.5 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.